

**« Il y a deux choses dans
un édifice : son usage et sa
beauté. Son usage appartient
au propriétaire, sa beauté à
tout le monde,
à vous, à moi, à nous tous »**

Victor Hugo

**« Guerre aux démolisseurs »
Revue des deux mondes
1 mars 1832**



Cahier de Recommandations Architecturales, Urbaines et Paysagères

Vu pour être annexé à la
délibération d'approbation du
PLUI-H du Conseil Communautaire
de la CCFI en date du 27/01/2020

Signé par Valentin BELLEVAL
Date : 24/02/2020
Qualité : Vice-Président URBANISME



Le Sommaire :

Pour les constructions neuves :

- Fiche n°1 : Gabarit et Volumétrie
- Fiche n°2 : Implantation
- Fiche n°3 : Composition
- Fiche n°4 : Aspects
- Fiche n°5 : Annexes et extensions

Pour les constructions existantes :

- Fiche n°6 : Restauration

Pour les espaces extérieurs :

- Fiche n°7 : Clôtures
- Fiche n°8 : Abords

L'avant-propos :

1 - Le rôle du CRAUP dans les documents du PLUi :

Dans un objectif pédagogique et de sensibilisation, le cahier de recommandations architecturales vient compléter les prescriptions réglementaires applicables sur le territoire de la CCFI, sous l'angle du conseil, avec deux écueils à éviter :

- la somme des recommandations ne doit pas devenir un obstacle à la création architecturale,
- les recommandations ne sont en rien des recettes pour imposer une seule et unique vision du projet.

L'objectif n'est ni d'ériger le passé en règle absolue, ni de prôner le modernisme à tout va, mais bien d'accompagner le pétitionnaire, pour qu'il se pose les bonnes questions, indispensables à la démarche de projet au sein d'un paysage identitaire de qualité !

2 - Le public visé :

Le CRAUP s'adresse à tous les pétitionnaires qui ont un projet de construction, d'extension ou de réhabilitation, tant à vocation d'habitat, qu'à vocation économique.

Ce cahier de recommandations doit être distribué très en amont du projet pour devenir un véritable outil d'accompagnement qui guide les citoyens dans leur démarche de construction, afin d'éviter certaines erreurs du passé.

Il est bien question ici de qualité urbaine, de préservation et de renforcement identitaire de l'image du territoire de la CCFI, en fait, de qualité de vie dans nos paysages bâtis au quotidien.

3 - La posture du Cahier de recommandations du PLUi :

«Comprendre l'architecture traditionnelle pour concevoir une architecture contemporaine qui s'intègre dans le paysage rural et urbain de la CCFI.»

Pour atteindre cet objectif, le CRAUP propose huit fiches thématiques, qui débutent toutes par les trois attitudes préalables à adopter avant de concevoir un projet, à savoir :

- **Comprendre le terrain d'assiette, pour éviter la « table rase » et produire un projet qui compose avec ce qui existe déjà sur le site ;**
- **Regarder les constructions voisines, pour proposer un projet qui s'intègre dans son environnement ;**
- **Fixer l'ambition écologique, pour définir, en amont, les cibles environnementales que le projet souhaite atteindre.**

A partir de ces trois questionnements préalables, le CRAUP décline une série d'actions à privilégier dans la conception de chaque étape de la construction et/ou de la restauration.

4 - L'organisation du Cahier de recommandations du PLUi :

Le CRAUP s'organise en huit fiches, qui explorent les trois thèmes majeurs de l'acte de construire :

1 - Pour les constructions neuves :

- Fiche n°1 : Gabarit et Volumétrie
- Fiche n°2 : Implantation
- Fiche n°3 : Composition
- Fiche n°4 : Aspects
- Fiche n°5 : Annexes et extensions

2 - Pour les constructions existantes :

- Fiche n°6 : Restauration

3 - Pour les espaces extérieurs :

- Fiche n°7 : Clôtures
- Fiche n°8 : Abords

L'utilisation du CRAUP peut être partielle, si le projet se limite à la réalisation d'une clôture (fiche n°7) ou le ravalement d'une façade (fiche n°4).

Pour un projet de construction neuve, la lecture de toutes les fiches, même celle qui traite de la restauration, permet de balayer toutes les thématiques et de disposer de l'ensemble des outils pour produire un projet de qualité qui s'intègre harmonieusement dans le paysage de la CCFI.

Pour la construction neuve

Fiche n°1 : Gabarit et Volumétrie

Les plaquettes associées : «Construction neuve résidentielle en Pays de Cassel»

- 1 - Comprendre le terrain d'assiette



Pour intégrer les éléments existants à la réflexion et composer avec un arbre, une haie, ou une belle vue.

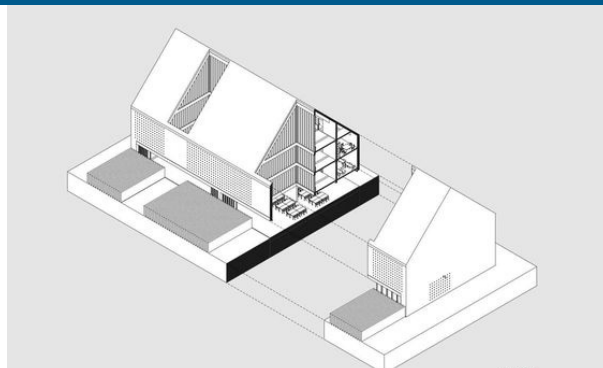
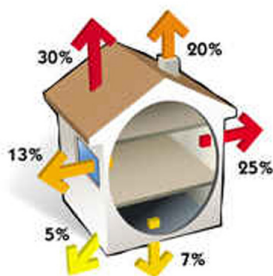
- 2 - Regarder les constructions voisines



Pour rester dans un gabarit assez proche et proposer des volumes qui s'intègrent dans la trame urbaine.

- 3 - Fixer l'ambition écologique

Limiter le nombre de façades en contact avec l'extérieur, permet de limiter les déperditions



Pour privilégier un volume compact, capable de limiter le nombre de façades en contact avec l'extérieur.

Pour la construction neuve

Fiche n°1 : Gabarit et Volumétrie

Les plaquettes associées : «Construction neuve résidentielle en Pays de Cassel»

Proposer des volumes simples

Le volume doit rester simple, pour être efficace thermiquement et pour répondre à l'élégance des volumes traditionnels ;

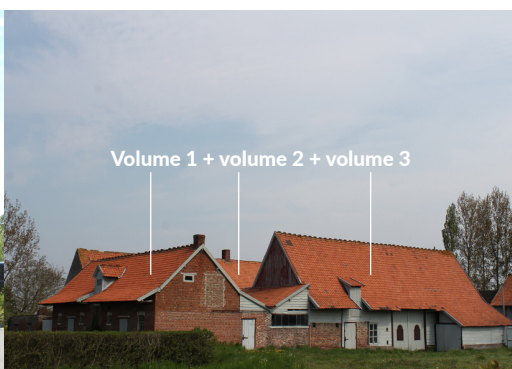
Il peut varier du rez-de-chaussée+combles au R+1+combles, avec une toiture à deux pans, à quatre pans pour les bâtiments plus importants ou en toiture terrasse.



Privilégier l'addition de volumes simples

Pour les petites surfaces, le volume peut être unique, en intégrant toutes les fonctions au sein de la même construction.

Pour les surfaces plus importantes, privilégier l'addition de volumes simples, organisés autour d'un bâtiment principal.



Pour la construction neuve

Fiche n°1 : Gabarit et Volumétrie

Les plaquettes associées : «Construction neuve résidentielle en Pays de Cassel»

Adapter le volume en fonction de sa position urbaine

En vision lointaine, la nouvelle construction génère un impact non négligeable sur la silhouette de la ville ou du village.



En milieu rural, le volume peut être plus allongé et plus bas pour s'intégrer plus facilement dans le paysage.

En centre bourg, le volume peut être plus compact et plus haut pour répondre aux gabarits des constructions voisines.



Composer avec le relief

Si le terrain présente une pente, la volumétrie doit s'adapter en proposant, plutôt des volumes hauts dans les parties basses, et des volumes bas dans les parties hautes.

En outre, l'absence de terrassement et/ou d'apport de terre limitent les coûts et les problèmes d'écoulement des eaux.



Pour la construction neuve

Fiche n°1 : Gabarit et Volumétrie

Les plaquettes associées : «Construction neuve résidentielle en Pays de Cassel»

Pour les bâtiments agricoles

Les recommandations restent les mêmes.

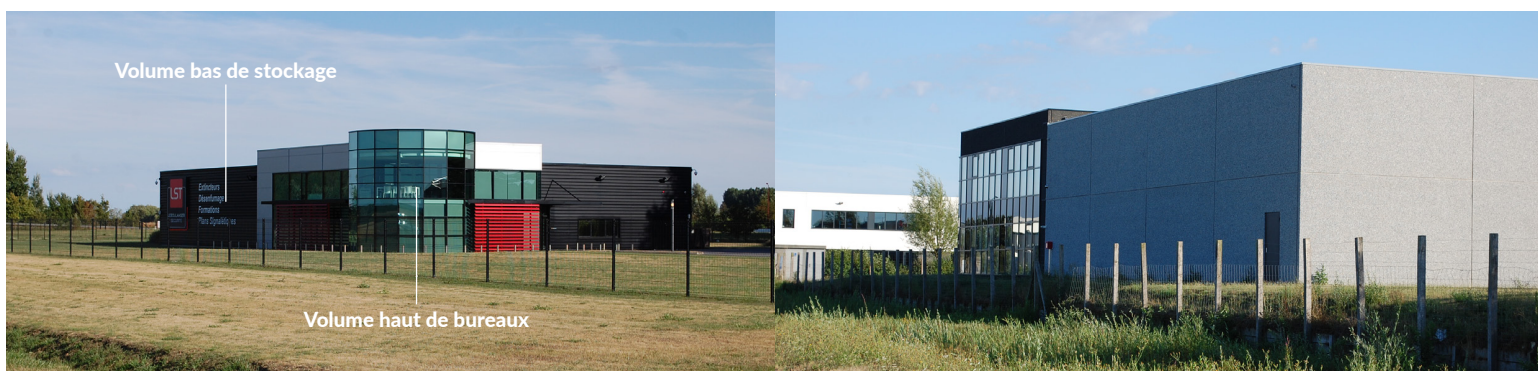
La nécessité de construire des grands volumes exploitables conduit souvent à «écraser» fortement le bâtiment, avec une toiture à très faible pente. Pour éviter cette mauvaise proportion, les bâtiments agricoles doivent garder une pente minimum de 25° ou opter pour une toiture terrasse, masquée derrière un acrotère. En outre, les bâtiments agricoles doivent être réversibles pour répondre aux évolutions très rapides des techniques agricoles. Le choix des modes constructifs de type charpente bois traditionnelle ou portiques préfabriqués peuvent faciliter le caractère évolutif de ces constructions.



Pour les autres bâtiments d'activités

Les recommandations restent les mêmes.

La présence de fonctions bien distinctes, entre un volume dédié à la production ou au stockage et un volume affecté au bureau, permet d'amplifier l'addition de volumes distincts.



Pour la construction neuve

Fiche n°2 : Implantation

Les plaquettes associées : «Construction neuve résidentielle en Pays de Cassel»

- 1 - Comprendre le terrain d'assiette

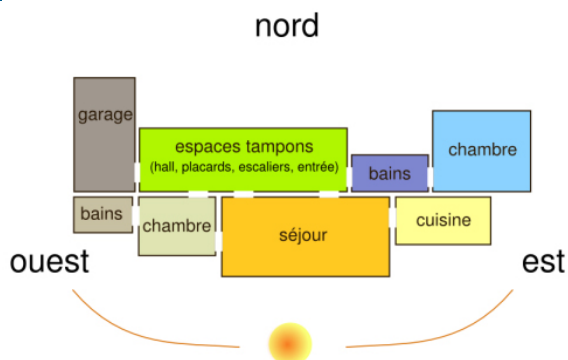


Pour choisir de s'implanter parallèlement à la pente, ou plus difficilement perpendiculairement à la pente et travailler avec les vues sur la parcelle ou depuis la parcelle.

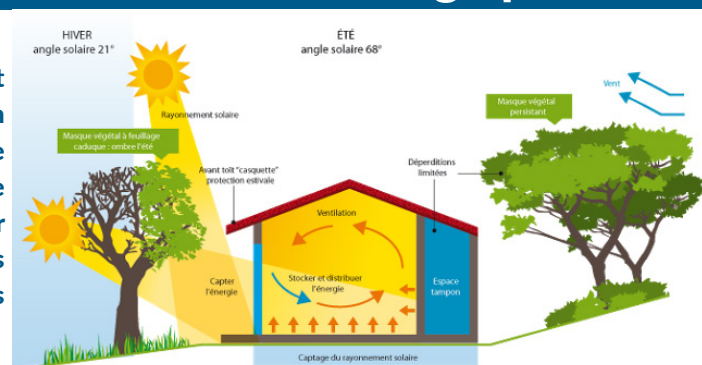
- 2 - Regarder les constructions voisines



- 3 - Fixer l'ambition écologique



La CCFI s'est doté d'un cadastre solaire permettant de localiser les meilleurs apports solaires



Pour opter pour une implantation permettant, d'une part d'orienter la façade captante plein Sud et d'autre part de s'abriter des vents dominants.

Pour la construction neuve

Fiche n°2 : Implantation

Les plaquettes associées : «Construction neuve résidentielle en Pays de Cassel»

Travailler avec les vues

L'implantation de la construction doit s'imaginer en fonction des vues à mettre en scène depuis l'intérieur du logement, vers un bel arbre, un beau panorama ...

A l'inverse, la nouvelle construction va également modifier le paysage existant.

L'implantation doit également tenir compte de son impact, notamment si elle se situe dans la perspective d'une rue, à un angle ou dans un secteur très vallonné.

Mettre en scène une vue vers le paysage



Créer une nouvelle silhouette pour le village



Composer avec le relief

En milieu rural, l'implantation parallèle à la pente permet d'épouser plus facilement le relief et simplifie la mise en accessibilité des bâtiments. Une implantation perpendiculaire à la pente peut être un véritable parti architectural, à condition que les volumes jouent avec la différence de niveaux.

En milieu urbain, la volumétrie plus compacte permet plus facilement de s'affranchir du relief.

Pour ce type de questionnement, le pétitionnaire peut solliciter des conseils, auprès soit du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, soit de l'Architecte des Bâtiments de France dans les secteurs concernés, soit d'un architecte conseil missionné par la CCFI.

Implantation parallèle aux courbes de niveaux



Implantation perpendiculaire aux courbes de niveaux



Pour la construction neuve

Fiche n°2 : Implantation

Les plaquettes associées : «Construction neuve résidentielle en Pays de Cassel»

Privilégier une implantation sur l'une des limites séparatives et assez proche de la route

Une implantation sur l'une des limites séparatives permet d'optimiser le jardin, en limitant les espaces latéraux qui ont peu d'usage ;

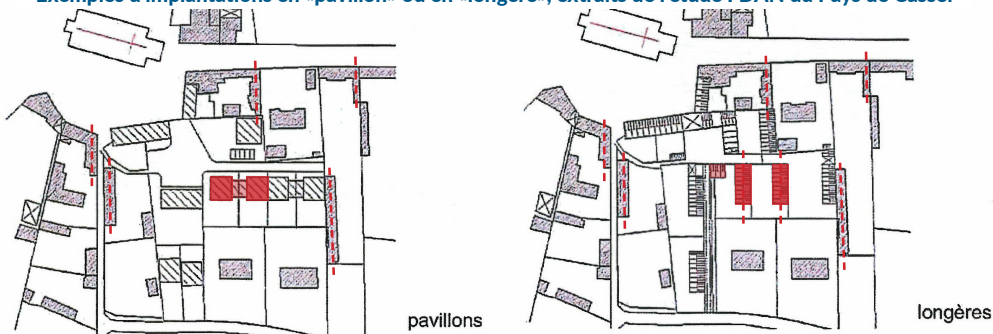
Le garage et les locaux plus techniques peuvent être implantés en limite séparative, idéalement au Nord pour servir d'espace tampon ;

Une implantation proche de la route permet d'offrir une façade sur le domaine public et de réduire les coûts des réseaux ; Toutefois, la recherche des bonnes orientations peut conduire à s'implanter en retrait, si le Sud se situe côté rue.



Accès groupés à proximité de la route

Exemples d'implantations en «pavillon» ou en «longère», extraits de l'étude FDAN du Pays de Cassel



Revenir à des implantations groupées

Comme dans la plupart des centres villages et des centres villes, les implantations groupées permettent d'optimiser la performance énergétique des logements, en limitant les façades en contact direct avec l'extérieur. Elles favorisent également une densité un peu plus grande, synonyme d'économie d'espace agricole.

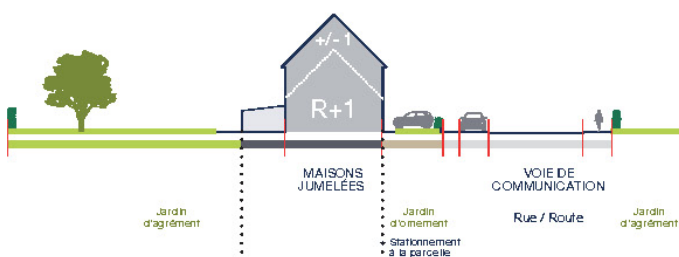
Enfin, elle produit un aménagement global, offrant une plus grande cohérence d'ensemble.

L'implantation groupée peut se faire :

- par deux, en maisons jumelées,
- par le garage, qui vient isoler chaque habitation,
- par un plus grand linéaire, en maisons de ville.

MAISONS JUMELÉES EN LINÉAIRE

COUPE TYPE :



EXTRAIT CADASTRAL TYPE :



EXEMPLE DE DENSITÉ :

- Parcelle moyenne de 444 m²
- Hors espace public : 22,5 log / ha

Pour la construction neuve

Fiche n°3 : Composition

Les plaquettes associées : «Construction neuve résidentielle en Pays de Cassel»

- 1 - Comprendre le terrain d'assiette



Pour composer les façades en fonction des atouts du terrain, comme les vues, l'orientation, les accès.

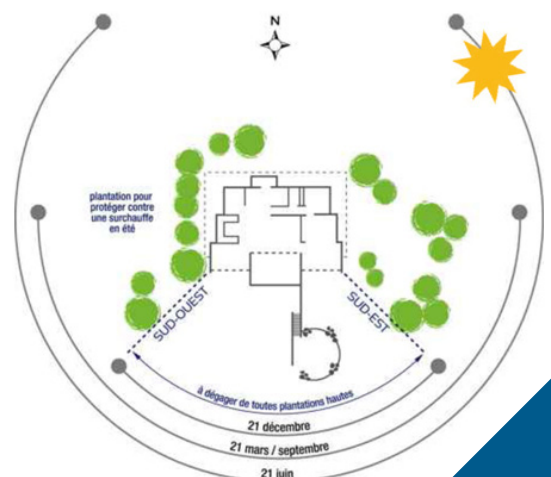
- 2 - Regarder les constructions voisines

Pour s'inspirer de la composition des bâtiments environnants et trouver des continuités, notamment horizontales.



- 3 - Fixer l'ambition écologique

Pour positionner et dimensionner correctement les ouvertures, avec plutôt les grandes ouvertures au Sud et pas ou peu d'ouvertures au Nord,
Pour bien positionner les éléments techniques, comme les panneaux solaires ou les cuves de récupération d'eau.



Pour la construction neuve

Fiche n°3 : Composition

Les plaquettes associées : «Construction neuve résidentielle en Pays de Cassel»

En centre bourg, composer avec les façades mitoyennes

La construction en centre bourg oblige à composer avec les façades mitoyennes, en cherchant notamment des continuités horizontales au niveau des soubassements, des appuis de fenêtres, des lignes d'égout et des faîtages.



Verticalement, la répétition des travées identiques reste la base de la composition traditionnelle. La conception contemporaine peut réinterpréter ces éléments en apportant des surlargeurs, des retraits ou des formats de baies plus allongés.

En milieu rural, composer avec le paysage

La construction en milieu rural génère un rapport moins immédiat avec les mitoyens, offrant plus de souplesse dans la composition. C'est la perception du paysage depuis l'intérieur de la construction et la perception de la construction dans le paysage qui doivent dicter la composition.



Pour la construction neuve

Fiche n°3 : Composition

Les plaquettes associées : «Construction neuve résidentielle en Pays de Cassel»

Garantir une cohérence entre les différentes façades et la toiture

Les différentes façades et la toiture doivent faire l'objet d'une composition globale.

Dans l'architecture urbaine, les lucarnes composent avec les ouvertures de la façade sur rue.

Dans cette architecture rurale assez «sobre», marquée par des longs versants de toiture, les lucarnes et les châssis de toit doivent rester en nombre limité. Leur implantation passe par la conjonction entre le confort intérieur et la composition avec les ouvertures de la façade. Des jeux de volumes peuvent proposer une image plus contemporaine.



Soigner l'intégration des éléments techniques

Les éléments techniques, comme les coffrets, les antennes, les climatiseurs, les cuves de récupération d'eau de pluie, les panneaux solaires ... doivent être parfaitement intégrés à la façade ou être positionnés à l'arrière, non visibles depuis l'espace public.



Pour la construction neuve

Fiche n°3 : Composition

Les plaquettes associées : «Construction neuve résidentielle en Pays de Cassel»

Pour les bâtiments agricoles

Les recommandations restent les mêmes.

Toutefois, le faible besoin de lumière et le caractère très fonctionnel des bâtiments conduisent à une composition plus simple et moins rythmée.



Pour les autres bâtiments d'activités

Les recommandations restent les mêmes.

Comme pour les bâtiments agricoles, les lieux de stockage peuvent rester très sobres. Par contre pour les bâtiments qui nécessitent un apport de lumière, comme les lieux de production et les bureaux, les façades doivent être composées et rythmées.



Pour la construction neuve

Fiche n°4 : Aspects

Les plaquettes associées : «Construction neuve résidentielle en Pays de Cassel»

- 1 - Comprendre le terrain d'assiette



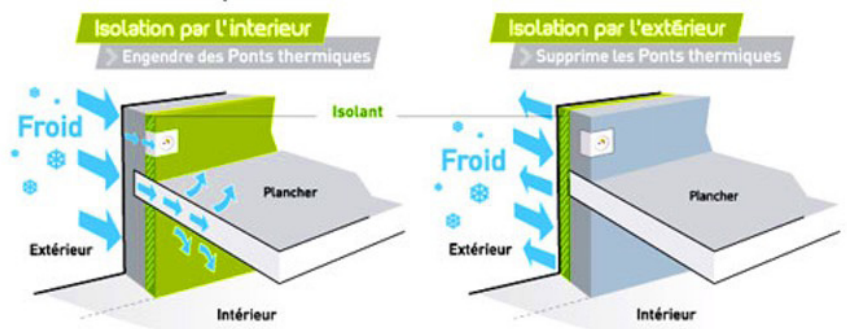
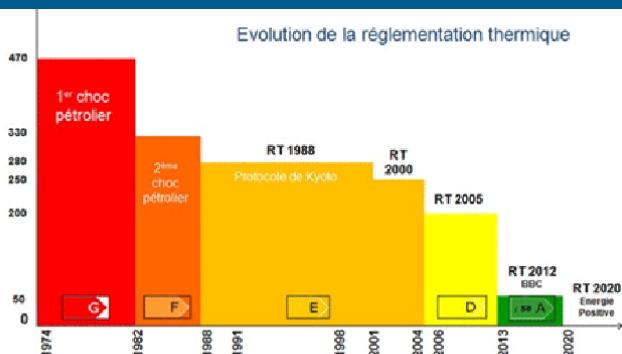
Pour choisir des matériaux compatibles avec les caractéristiques du terrain : l'humidité du sol, la position des vents dominants.

- 2 - Regarder les constructions voisines



Pour connaître les matériaux et les couleurs mis en oeuvre localement.

- 3 - Fixer l'ambition écologique



Pour définir le système d'isolation, soit par l'intérieur qui laisse une plus grande latitude pour le choix du parement extérieur, soit par l'extérieur qui permet d'optimiser la performance énergétique.

Pour la construction neuve

Fiche n°4 : Aspects

Les plaquettes associées : «Construction neuve résidentielle en Pays de Cassel»

Opter pour un matériau local et/ou durable

Le choix du matériau doit conjuguer au moins trois objectifs :

l'esthétique, l'économique et la durabilité.

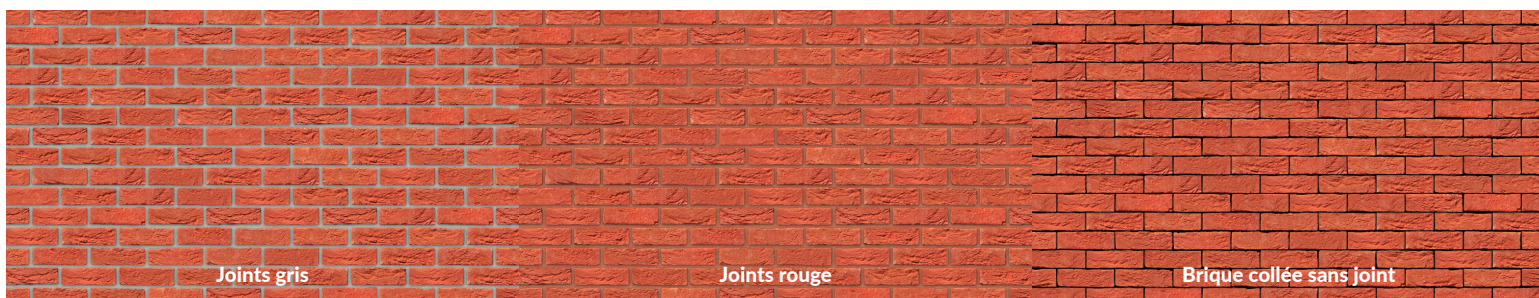
Les matériaux locaux, comme la brique naturelle ou peinte, la tuile de terre cuite, le bois, le chaume ... répondent parfaitement à ces trois objectifs.

D'autres matériaux peuvent également être choisis pour leurs performances énergétiques ou environnementales, comme le béton de chanvre, la terre crue ...



Soigner la mise en oeuvre du matériau choisi

Pour les matériaux modulaires, le choix de la couleur, de l'épaisseur et de la forme du joint modifie considérablement l'aspect final du matériau. Pour garder l'aspect du matériau choisi, le joint doit rester neutre, soit dans la couleur du matériau lui-même, soit gris.



Pour le bois, l'attention doit porter sur le mode de fixation choisi, pour à la fois rester le plus discret possible, mais également autoriser le remplacement d'une lame sans devoir tout démonter.

Pour la tuile, le choix de la taille doit privilégier les petits modules de l'ordre d'une vingtaine au m². Pour la forme, l'ondulation, de type panne flamande donne un caractère plus traditionnel, tandis que la forme plus plate signe une architecture plus contemporaine. Enfin la mise en oeuvre de tuiles vernissées doit être limitée au centre-bourg.

Pour les matériaux plus contemporains, c'est le choix de la teinte qui va permettre l'intégration.

Pour la construction neuve

Fiche n°4 : Aspects

Les plaquettes associées : «Construction neuve résidentielle en Pays de Cassel»

Privilégier un apport de couleur sur les parties en bois

Le choix de la couleur reste un «acte personnel», qui devient dès sa mise en oeuvre, un «bien collectif», mais limité dans le temps et réversible !

La peinture des parties en bois et plus modestement en métal, répond au double objectif de protéger le matériau et d'apporter une note de couleur qui «réveille» une ambiance architecturale très largement dominée par la brique.



Pour la maçonnerie, le maintien de la couleur naturelle du matériau doit être privilégié. En cas de peinture ou de badigeon, les couleurs claires doivent être préférées, à l'exception du soubassement qui peut rester plus foncé.

Le nuancier joint propose une palette de couleurs traditionnelles, à base de bleu, de vert, de rouge et de gris.



Menuiseries, Volets, Portes (teintes soutenues ou brique peinte)



Menuiseries, Volets, Portes (teintes claires ou brique peintes)



Brique jaune



Brique rouge



Tuiles



Tuiles vernissées

Pour la construction neuve

Fiche n°4 : Aspects

Les plaquettes associées : «Construction neuve résidentielle en Pays de Cassel»

Intégrer les éléments techniques

- Veiller à la bonne intégration des antennes et des paraboles, en privilégiant leur installation dans les combles.

Pour les bâtiments agricoles

Les recommandations restent les mêmes.

En raison de l'importance des volumes à traiter, d'autres matériaux peuvent être mis en oeuvre, à condition de rester dans des teintes sombres : noir, gris, vert foncé ... qui s'intègrent plus facilement dans le paysage.



Bâtiment noir très intégré



Bâtiment sombre dans la couleur de la terre



Bâtiment bicolore bien intégré

Pour les autres bâtiments d'activités

Les recommandations restent les mêmes.

Pour les gros volumes, les recommandations sont les mêmes que pour les bâtiments agricoles.

Pour les plus petits volumes et les bureaux, les aspects peuvent être plus libres en rapport avec le message commercial qu'ils portent.

Les enseignes doivent être implantées sur l'une des façades, sans dépasser la hauteur de l'acrotère. Elles peuvent être éclairées, mais pas lumineuses. La hauteur des lettres ne peut excéder 35% de la hauteur totale de la façade.



Contraste noir et blanc et enseigne discrète



Bâtiments répétitifs et foncés



Effet de portique marquant l'entrée

Pour la construction neuve

Fiche n°5 : Annexes et extensions

Les plaquettes associées : «Construction neuve résidentielle en Pays de Cassel»

- 1 - Comprendre le terrain d'assiette



Pour positionner l'annexe dans le lieu le plus adapter, soit dans la continuité immédiate du bâtiment principal en additionnant un nouveau volume, soit de manière isolée pour former un «L» ou un «U».

- 2 - Regarder la construction principale

Pour créer un ensemble cohérent entre l'annexe ou l'extension et les autres constructions préexistantes sur le terrain.



- 3 - Fixer l'ambition écologique



Pour donner à l'annexe ou à l'extension, soit un rôle de serre pour favoriser les apports solaires, soit un rôle d'espace tampon pour isoler la construction principale des vents dominants ou des façades Nord.

Pour la construction neuve

Fiche n°5 : Annexes et extensions

Les plaquettes associées : «Construction neuve résidentielle en Pays de Cassel»

Porter la même attention aux annexes et aux extensions qu'à la construction principale

Depuis le domaine public, une annexe ou une extension génère le même impact que la construction principale. Ils doivent donc bénéficier de la même qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Toutes les recommandations évoquées dans les fiches précédentes s'appliquent également aux annexes et extensions.



Extension dans la continuité



Extension par addition en «L»



Extension par addition symétrique

Assurer le caractère contemporain des extensions

Le choix d'une architecture contemporaine permet d'inscrire la nouvelle construction dans son époque et de créer une valorisation réciproque entre l'ancien et le contemporain.

Les extensions ou les annexes accolées peuvent prendre la forme d'un volume indépendant qui vient «s'ajouter» au bâtiment principal, tout en gardant la lisibilité de la construction préexistante.



Petites avancées permettant de capter la lumière



Extension symétrique contemporaine



Extension

Construction de base

Pour la construction neuve

Fiche n°5 : Annexes et extensions

Les plaquettes associées : «Construction neuve résidentielle en Pays de Cassel»

Rester mesuré pour les annexes isolées

Pour les annexes isolées, la volumétrie doit rester simple et le gabarit très mesuré pour limiter leur impact dans le paysage.

L'utilisation d'un matériau traditionnel et du bois en particulier permet d'intégrer plus facilement les petites annexes dans la végétation environnante. La plantation d'un arbre ou d'une haie d'essences locales, à proximité, facilite son intégration.



Abris de jardin en bois sombre



Abris de jardin en bois + Végétation



Abris de jardin en brique identique

Intégrer le stationnement des véhicules sur la parcelle

Chaque construction doit répondre à ses propres besoins en stationnement.

Le stationnement aérien ou à l'abri doit être pensé dès la conception du projet, pour faire partie intégrante de la composition d'ensemble des bâtiments.

En car-port ou en garage fermé, le stationnement des véhicules participe pleinement à la qualité du projet et n'est pas sans impact sur le domaine public. Il doit rester proportionné par rapport au volume principal de la construction, pour garder son statut de bâtiment secondaire.



Garages intégrés



Garages et abris de jardin en front à rue



Car-port conçu dès l'origine

Pour la construction neuve

Fiche n°5 : Annexes et extensions

Les plaquettes associées : «Construction neuve résidentielle en Pays de Cassel»

Pour les bâtiments agricoles

Les recommandations restent les mêmes.

Au regard de l'importance des volumes, la notion de fonction annexe est généralement intégrée au sein du bâtiment principal, sans excroissance de volume. Chaque «extension» devient un bâtiment supplémentaire à part entière.



Pour les autres bâtiments d'activités

Les recommandations restent les mêmes.

Une attention supplémentaire doit être portée à tous les espaces de stockage de matériaux, d'engins, de déchets ... qui prennent une place importante dans les bâtiments d'activités.



Pour les constructions existantes

Fiche n°6 : Restauration

Les plaquettes associées : «Renovation du bâti en Pays de Cassel» et «Charte des commerces

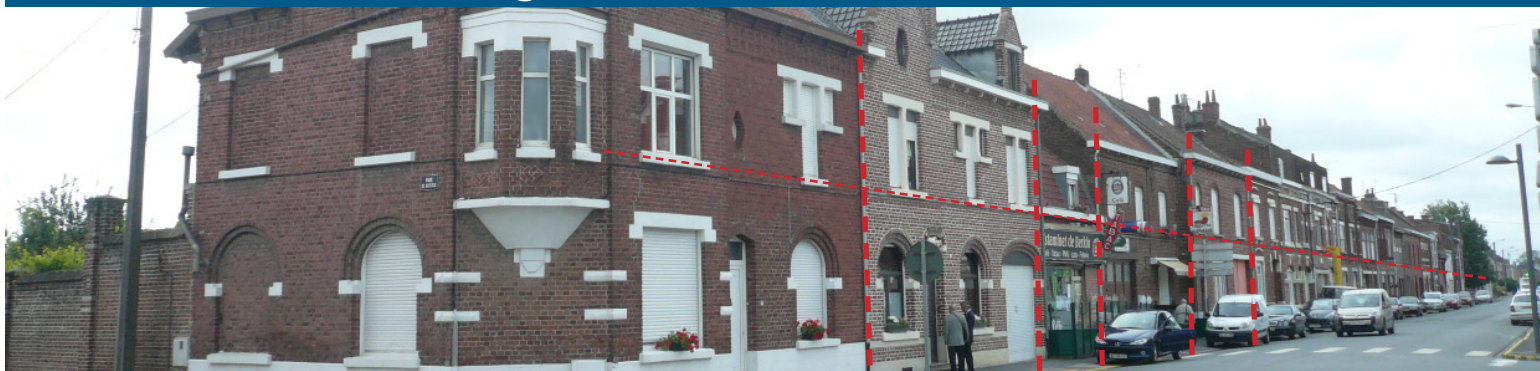
- 1 - Diagnostiquer la construction à restaurer



Pour identifier toutes les pathologies à résorber et comprendre les modes constructifs permettant d'entreprendre une restauration respectueuse.

A chaque bâtiment, sa propre rénovation !

- 2 - Regarder les constructions voisines



Pour retrouver à proximité les modèles d'éléments de même nature qui ont disparu de la construction à restaurer, comme une décomposition de menuiserie, la couleur d'un joint ou la forme d'une lucarne ...

- 3 - Fixer l'ambition écologique



Pour améliorer la performance énergétique en isolant mieux l'enveloppe et en apportant des énergies renouvelables ...

Pour les constructions existantes

Fiche n°6 : Restauration

Les plaquettes associées : «Renovation du bâti en Pays de Cassel» et «Charte des commerces

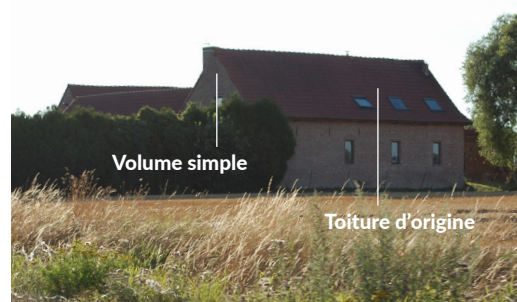
Valoriser la volumétrie générale simple et le gabarit mesuré

Comme le montre les images ci-dessous, l'architecture traditionnelle propose des volumes très simples, composés de façades assez planes et de toitures à deux ou à quatre pentes, «posées» intelligemment sur le relief. C'est cette sobriété des volumes qui donne à l'architecture locale son élégance !



- Valoriser le volume initial de la construction en limitant l'impact, voire en supprimant les ajouts pénalisants récents qui viennent «concurrencer» le volume principal. Cette recommandation ne concerne pas les éléments annexes, comme les appentis, les chapelles, les pigeonniers, les séchoirs à houblons, les fontaines, les fours à pain ... et tous les autres éléments d'accompagnement traditionnels ;

- Privilégier le maintien des volumes et des pentes d'origine des toitures, parce qu'ils répondent aux conditions climatiques locales et qu'ils participent à la qualité du paysage.



- Pour les extensions, la nouvelle construction doit «marquer sa différence» en privilégiant une écriture architecturale contemporaine de qualité, propice à la valorisation réciproque entre l'ancien et le contemporain.

Valoriser la composition efficace des façades

Comme pour la volumétrie, la composition des façades reste très simple et s'organise autour de la répétition d'ouvertures toujours plus hautes que larges. Cette répétition des ouvertures est très rythmée pour l'architecture urbaine et plus aléatoire pour l'architecture rurale.

Pour les constructions existantes

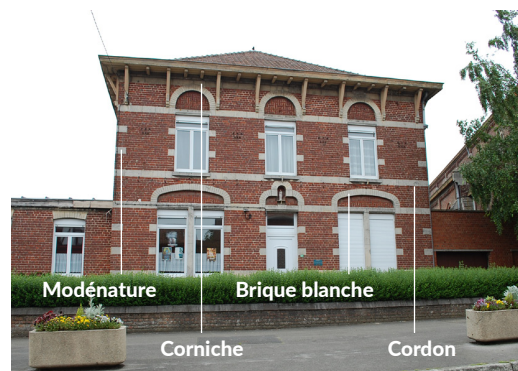
Fiche n°6 : Restauration

Les plaquettes associées : «Renovation du bâti en Pays de Cassel» et «Charte des commerces



- En milieu rural, perpétuer la grande sobriété des façades des maisons traditionnelles, dépourvues de décor.

- En milieu urbain, conserver les éléments de modénature qui viennent rythmer les façades des maisons de ville ou des villas, comme des cordons, des corniches, des briques de couleur ... pour leur rareté et la diversité qu'ils offrent entre rural et urbain ;



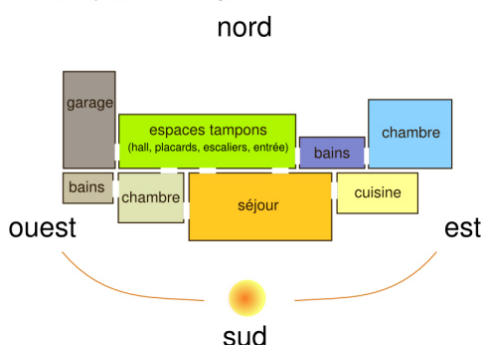
- Conserver le rythme de la façade, marqué par des ouvertures traditionnelles simples et équilibrées, toujours plus hautes que larges. Ces ouvertures témoignent d'une ancienne fonction (habitation, grange, étable ...) très souvent composée avec les éléments structurants du territoire (orientation, vues, relief ...) ; Il est donc préférable de les garder et d'organiser les nouvelles fonctions autour de ces ouvertures, plutôt que de vouloir les repositionner ;



- Entretenir le marquage et l'imperméabilisation du soubassement qui protège la construction des remontées d'humidité et des éclaboussures de la pluie ;



Orientation pour un meilleur gain :



- Organiser la distribution en localisant les pièces de vie vers les façades les mieux orientées au Sud et donc souvent déjà les plus ouvertes. Idéalement les pièces techniques (rangements, locaux techniques ...) se positionnent au Nord et les chambres à l'Est.

Pour les constructions existantes

Fiche n°6 : Restauration

Les plaquettes associées : «Renovation du bâti en Pays de Cassel» et «Charte des commerces



- Harmoniser les menuiseries, en respectant la composition d'origine à deux vantaux, avec ou sans imposte et en limitant la section des profils.
- Préférer les volets battants peints de la même couleur que les menuiseries, aux volets roulants qui « cassent » la décomposition des menuiseries ;

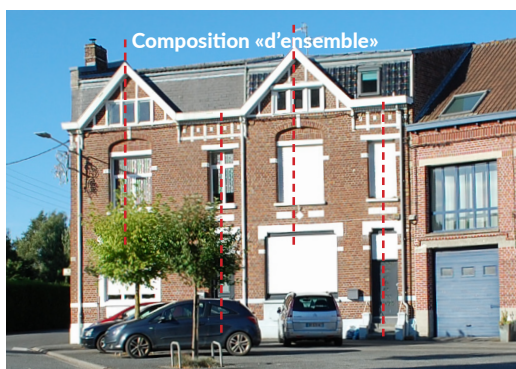
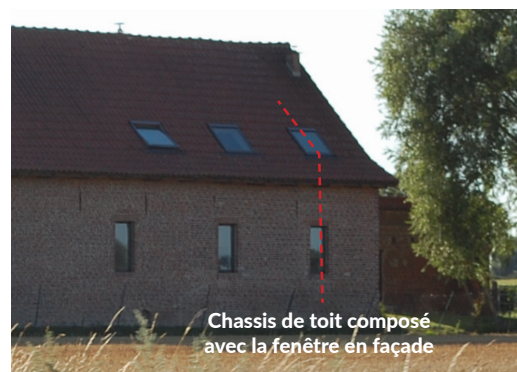
- S'inspirer du nuancier tiré des couleurs traditionnelles du territoire de la CCFI (confère nuancier joint en fiche 4), participant très fortement à l'intégration de la construction dans son paysage ; Les volets flamands méritent également une attention particulière.



- Pour la création de nouveaux percements de type baie vitrée, privilégier les ouvertures au Sud, en essayant de les inscrire dans la composition générale de la façade. Rester vigilant à l'impact des vents dominants venant généralement du Sud-Ouest.



- Pour la création de nouveaux percements en toiture, privilégier la mise en œuvre de petits châssis de toit, de type tabatière. La création de lucarne doit rester limitée, notamment pour les typologies rurales : fermes, chaumières, maisons élémentaires, granges, brasseries, moulins ... Les nouveaux percements doivent toujours être similaires au modèle existant déjà sur la toiture ou à proximité et toujours en adéquation avec la composition de la façade ;



- Le territoire de la CCFI a subi d'importants bombardements durant la première guerre mondiale. A l'issue du conflit, les parcelles démolies ont fait l'objet d'une reconstruction soignée, appelée «patrimoine de la première reconstruction». Pour cette architecture spécifique, préserver également les compositions « d'ensemble » qui concernent plusieurs habitations.

Pour les constructions existantes

Fiche n°6 : Restauration

Les plaquettes associées : «Renovation du bâti en Pays de Cassel» et «Charte des commerces



Bandeau R+1



Linteau vitrine

- Pour les maisons de ville, contenir l'emprise du commerce et par conséquent la localisation des enseignes sous le bandeau d'appui des baies du R+1 ;
Conformément à la Charte des devantures commerciales du Pays Coeur de Flandre, l'enseigne doit conserver un caractère de proportion par rapport à la façade :
- Les lettres rapportées auront une saillie par rapport à la façade inférieure à 5 centimètres.
- Les lettres de l'enseigne auront une hauteur inférieure ou égale à 30 centimètres
- La hauteur totale de l'enseigne ne dépassera pas 60 centimètres avec un logo.

(Extrait de la charte des devantures commerciales)

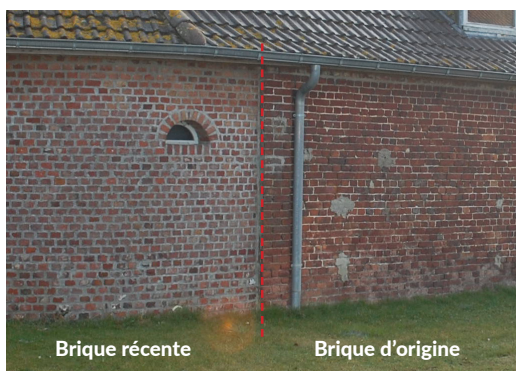
Valoriser avec les aspects traditionnels

Les matériaux mis en œuvre dans les constructions traditionnelles proviennent directement du sous-sol, créant une relation très forte entre l'architecture et son territoire. Ils restent dans une palette très restreinte, comprenant principalement la brique, la tuile de terre cuite et le bois et plus occasionnellement, le chaume, l'ardoise, la tuile vernissée, la pierre dure, la pierre calcaire, le torchis.

- Conserver les matériaux traditionnels de façade et de toiture et remplacer les matériaux « étrangers », comme le parpaing et la tôle.



Variation de briques et de tuiles traditionnelles



Brique récente

Brique d'origine

- Pour la restauration de ces façades, respecter les habitudes constructives locales:
 - pour la provenance des matériaux, en privilégiant la récupération de matériaux anciens,
 - pour la mise en œuvre, en respectant les techniques associées à chaque matériau et notamment la forme, la nature et la couleur du joint, à réaliser avec de la chaux et un sable local ;

Pour les constructions existantes

Fiche n°6 : Restauration

Les plaquettes associées : «Renovation du bâti en Pays de Cassel» et «Charte des commerces



Niche, date et signe de maçons

- Entretenir tous les détails architecturaux, comme les dates, les signes de maçons, les niches, les cadrans solaires, les sculptures, les ferronneries ... qui témoignent également du savoir-faire local ;
- Veiller à la bonne intégration des antennes et des paraboles, en privilégiant leur installation dans les combles.

- Pour les chaumières, préserver et restaurer la toiture en chaume ;



Appareillage de brique

Linteaux en béton

- Pour l'architecture de la reconstruction, être attentif à la protection des bétons et à l'appareillage des briques



Toiture en chaume

Profiter de la qualité des abords extérieurs :

L'architecture rurale et parfois urbaine tisse un lien très fort avec son territoire à travers les matériaux qu'elle met en œuvre, mais également par le biais des abords qui assurent la transition entre la construction et le paysage environnant.

- Profiter du rapport qui existe traditionnellement entre la construction et le paysage environnant pour s'offrir de belles vues sur la campagne depuis l'intérieur de la construction ;
- Conserver le caractère perméable du revêtement des cours intérieures pour favoriser le bon écoulement des eaux pluviales et limiter les inondations ;



Ouverture sur la paysage environnant



Maintien d'un arbre existant

- Restaurer les éléments d'accompagnement comme les chapelles, les pigeonniers, les murs de clôture, les séchoirs à houblon, les fontaines ...
- Entretenir les haies et les arbres existants et venir les renforcer par la plantation d'autres essences locales (confère liste jointe en fiche 8) ;

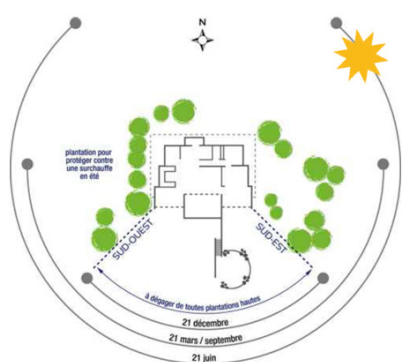
Pour les constructions existantes

Fiche n°6 : Restauration

Les plaquettes associées : «Renovation du bâti en Pays de Cassel» et «Charte des commerces

Accompagner l'optimisation de la performance énergétique des constructions traditionnelles :

Construit en bonne intelligence avec leur environnement, les constructions traditionnelles offrent déjà quelques atouts énergétiques, comme notamment l'inertie des murs et la prise en compte de l'ensoleillement ... Toutefois pour aller plus loin, il est indispensable de bien mesurer le niveau de compatibilité entre les solutions techniques proposées et l'aspect des constructions traditionnelles.

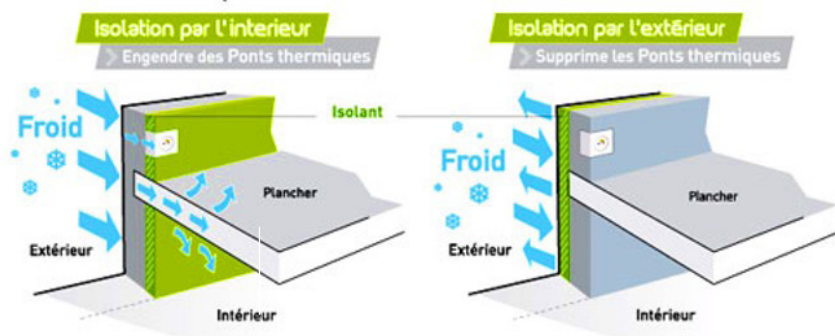


- Augmenter les apports solaires en vitrant les ouvertures déjà existantes au Sud. A défaut, la création de nouveaux percements de type baie vitrée, doit chercher à s'inscrire dans la composition générale de la façade. Il convient également de rester vigilant à l'impact des vents dominants venant généralement du Sud-Ouest.

- Améliorer l'isolation des bâtiments traditionnels en privilégiant le travail sur la toiture, les murs et sur le plancher bas qui concentrent les plus fortes déperditions.

- Pour les façades construites avec des matériaux traditionnels, favoriser l'isolation par l'intérieur, afin de préserver l'aspect extérieur de ces matériaux.

Le choix de l'isolant doit conjuguer deux critères :



- son mode de fabrication en privilégiant les produits bio sourcés et naturels,
- son niveau de compatibilité avec le matériau du support pour garder une perméabilité et une respiration.

Pour les constructions existantes

Fiche n°6 : Restauration

Les plaquettes associées : «Renovation du bâti en Pays de Cassel» et «Charte des commerces



- Essayer de garder les souches de cheminée, même si elles ne sont plus utilisées, parce qu'elles offrent une alternative au chauffage central qui consomme de l'énergie fossile et parce qu'elles rythment les toitures. Le conduit de cheminée peut être réemployé pour un poêle à pelet ...

- S'interroger sur l'optimisation de la production d'énergie, notamment grâce à l'installation d'éléments techniques : panneaux solaires, géothermie, VMC double-flux ... qui peuvent être parfaitement intégrés à la volumétrie générale de la construction (confère Plan climat de la CCFI).

Pour les éléments qui ne nécessitent pas d'une orientation spécifique, leur implantation doit plutôt être recherchée dans les conduits existants ou sur les parties non visibles du domaine public.



Pour les panneaux solaires qui recherchent une orientation vers le Sud, une vigilance particulière doit être portée au moins sur :

- la réduction de la saillie par rapport aux tuiles,
- l'implantation composée des panneaux avec les ouvertures présentes dans la toiture et dans la façade concernée ;

Pour les espaces extérieurs

Fiche n°7 : Clôture

Les plaquettes associées à cette fiche : «La Flandre dans vos jardins» et «Plantons le décor»

- 1 - Comprendre le terrain d'assiette



Pour composer avec le parcellaire agricole et le bocage existant.

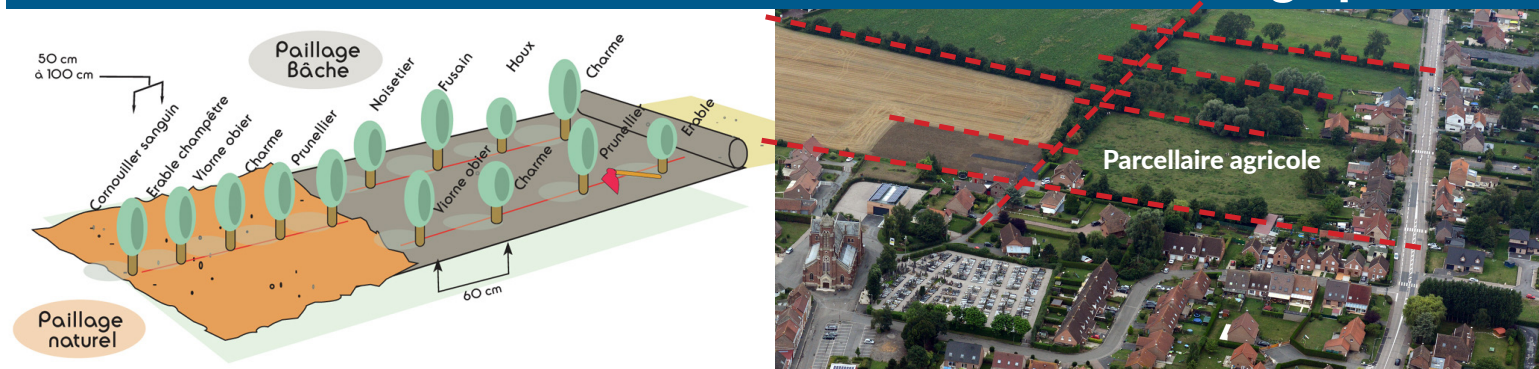
Pour préserver une haie déjà présente, un fossé existant ou mettre en scène une belle vue depuis le domaine public.

- 2 - Regarder les constructions voisines



Pour composer avec les clôtures mitoyennes et créer un ensemble harmonieux.

- 3 - Fixer l'ambition écologique



Pour privilégier les clôtures végétales d'essences locales et perméables à la petite faune, propices au développement des micro-corridors écologiques.

Pour les espaces extérieurs

Fiche n°7 : Clôture

Les plaquettes associées à cette fiche : «La Flandre dans vos jardins» et «Plantons le décor»

La mise en œuvre d'une clôture n'est ni systématique, ni obligatoire. Le jardin peut rester ouvert, densément planté ou limité par un fossé qui marque la limite.

Soigner la limite entre domaines publics et privés

Les clôtures participent pleinement au paysage urbain. Notamment dans l'urbanisme pavillonnaire, c'est la clôture qui dessine les limites de l'espace public et qui assure la première perception de la maison située en retrait.



Elle peut être réalisée :

- Soit avec un mur bahut ou un muret d'aspect similaire à celui de la construction principale, surmonté ou non d'un dispositif de type grille, grillage ou autre dispositif à claire-voie, éventuellement doublé d'une haie.
- Soit avec un dispositif de type grille, grillage ou autre dispositif à claire-voie, éventuellement doublé d'une haie.
- Soit avec une haie.
- Soit avec un mur plein d'aspect similaire à celui de la construction principale.

En milieu urbain et dans les centres villages, toutes ces alternatives peuvent être utilisées.

En milieu rural et dans les secteurs d'extension urbaine, la haie doit être privilégiée.

La notion de claire-voie implique une transparence à garder entre la rue et le jardin, pour ne pas « cloisonner » l'espace public.

Sur la rue et dans la largeur de la marge de recul, la hauteur de la clôture doit rester inférieure à 1,50 mètre pour ne pas totalement interdire les vues entre l'espace public et l'espace privé. Quand un mur plein plus haut existe, notamment en briques, il peut évidemment être gardé et restauré.

Pour les clôtures situées sur les autres limites séparatives, elles peuvent s'élever jusqu'à 2 mètres, conformément au code civil.

Pour les espaces extérieurs

Fiche n°7 : Clôture

Les plaquettes associées à cette fiche : «La Flandre dans vos jardins» et «Plantons le décor»

Choisir le type de clôture en fonction de sa position urbaine

Le choix du type de clôture doit se faire en fonction de trois paramètres à conjuguer :

- **La localisation de sa parcelle en centre-ville ou en pleine campagne.** Plus la parcelle se situe en ville, plus la clôture peut être minérale et plus la parcelle se situe en campagne, plus la clôture doit être végétale.
- **La vocation des constructions qu'elle délimite :** logements, équipements publics, commerces, bureaux, autres activités ... La clôture des logements doit rester assez neutre pour mettre en valeur la maison. Pour les bâtiments d'activités, elle peut constituer une première vitrine et être plus « parlante ».
- **La cohérence à trouver avec les façades mitoyennes,** pour participer à la valorisation du paysage urbain de la rue.

Le mur bahut ou le muret pour un usage plutôt urbain et plutôt lié au logement

L'aspect doit être identique à celui de la construction principale, généralement en brique sur le territoire de la CCFI.

Il ne doit pas dépasser 0,60 mètre de hauteur. Il peut être surmonté d'une grille, d'un grillage ou d'un autre dispositif à claire-voie.

Il doit de préférence être doublé d'une haie d'essences locales (confère liste jointe en fiche 8).



Mur plein



Mur bahut



Grille à barreaudage vertical

La grille pour un usage plutôt urbain et à vocation mixte : logement et activité

La grille est formée d'un barreaudage vertical, plus ou moins travaillée.

Elle doit être peinte de couleur « sobre », en rapport avec les éléments de menuiserie ou de ferronnerie de la façade du bâtiment qu'elle accompagne.

Elle doit de préférence être doublée d'une haie d'essences locales (confère liste jointe en fiche 8).

Pour les espaces extérieurs

Fiche n°7 : Clôture

Les plaquettes associées à cette fiche : «La Flandre dans vos jardins» et «Plantons le décor»

Les autres systèmes à claire-voie pour une localisation mixte et une vocation mixte

La clôture peut être en bois à claire-voie, constituée d'un simple barreaudage, d'une lisse, d'un treillage ou d'un plessage naturel.

Elle peut être peinte et doublée d'une haie d'essences locales (confère liste jointe en fiche 8).



Clôture à claire-voie en bois



Lisse basse



Clôture à claire-voie en métal

La haie pour une localisation plus rurale ou plus périphérique et une vocation mixte



La haie d'essences locales (confère liste jointe en fiche 8) doit définitivement remplacer «les murs monotones des cyprès à tailler tous les ans» ! La Flandre regorge d'essences diversifiées, traditionnellement utilisées dans les jardins flamands.

Les essences locales (confère liste jointe en fiche 8) sont celles qui poussent naturellement dans notre campagne, formant ainsi le bocage flamand.

La haie champêtre, constituée d'espèces locales variées, vit au rythme des saisons : floraison, couleurs, parfums, fructification. Elle constitue une richesse esthétique, mais aussi écologique, propice à l'installation de nombreux animaux.

Conseil : en règle générale, il est préférable de planter une diversité de plants en quinconce sur deux rangées. Cela permet une meilleure unité, évite la concurrence entre les différents plants, et est plus propice à accueillir une faune variée et utile.



 : Charme, Érable, etc.
 : Cornouiller, Troène, etc.

Il est important d'utiliser des plantes indigènes, en mélange et de les alterner tous les trois ou quatre pieds, pour créer des haies qui regroupent plusieurs essences. La haie mono spécifique, constituée d'une seule essence, présente moins d'intérêt écologique et plus de risque de maladies.

Pour les espaces extérieurs

Fiche n°7 : Clôture

Les plaquettes associées à cette fiche : «La Flandre dans vos jardins» et «Plantons le décor»



Plusieurs possibilités existent, en fonction de la taille et de la position du jardin :

- **La haie basse taillée** : Elle est composée d'une association d'arbustes, formant une clôture, taillée annuellement.
- **La haie libre** : Elle est constituée des mêmes essences, associées à des essences fleuries, comme la viorne obier. Elle demande moins d'entretien, mais occupe plus de place en largeur.

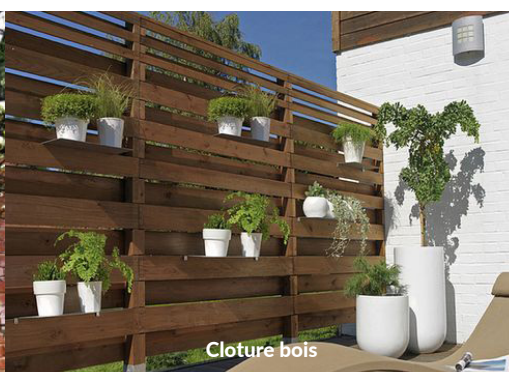


La clôture pleine, dite de « courtoisie » ou « d'intimité »

La mise en œuvre d'une clôture pleine n'est autorisée que sur les quatre premiers mètres à partir de la façade arrière du bâtiment principal, pour créer une intimité sur la terrasse arrière.

L'aspect doit soit être en bois, soit être identique à celui de la construction principale, généralement en briques sur le territoire de la CCFI.

Conformément au code civil, elle peut s'élever jusqu'à 2 mètres.



Pour les espaces extérieurs

Fiche n°7 : Clôture

Les plaquettes associées à cette fiche : «La Flandre dans vos jardins» et «Plantons le décor»

Le portail et le portillon

Le portail et le portillon doivent être à claire-voie, de préférence en bois ou en métal, peints dans une teinte choisie en harmonie avec le reste de la façade et avec l'environnement urbain.

Les pilastres qui les accompagnent doivent être d'aspect identique à celui de la construction principale, généralement en briques sur le territoire de la CCFL.



Le grillage pour une vocation liée à l'activité

Le grillage sert à clore la propriété, mais ne constitue pas une clôture de qualité. Il doit donc rester peu ou pas visible !

Pour y parvenir, il doit être :

- rigide et de couleur « sombre » pour se confondre dans le paysage,
- positionné derrière une haie d'essences locales (confère liste jointe en fiche 8), pour masquer totalement le grillage depuis le domaine public.



Les coffrets techniques



Les armoires concessionnaires et la boîte aux lettres doivent être :

- Soit intégrées au bâtiment, s'il est implanté en front à rue. Ces éléments doivent être composés avec le dessin de la façade.
- Soit regroupées au sein d'un muret technique, installé en limite du domaine public. Ce muret technique peut être intégré dans la haie ou faire l'objet d'un travail spécifique en lien avec l'architecture du bâtiment.

Pour les espaces extérieurs

Fiche n°8 : Abords

Les plaquettes associées : «La Flandre dans vos jardins» et «Les espaces verts de votre entreprise»

- 1 - Comprendre le terrain d'assiette



Pour intégrer le parcours des eaux pluviales en fonction de la pente naturelle du terrain et mettre en place une gestion alternative permettant de collecter les eaux pluviales au sein de la parcelle ...

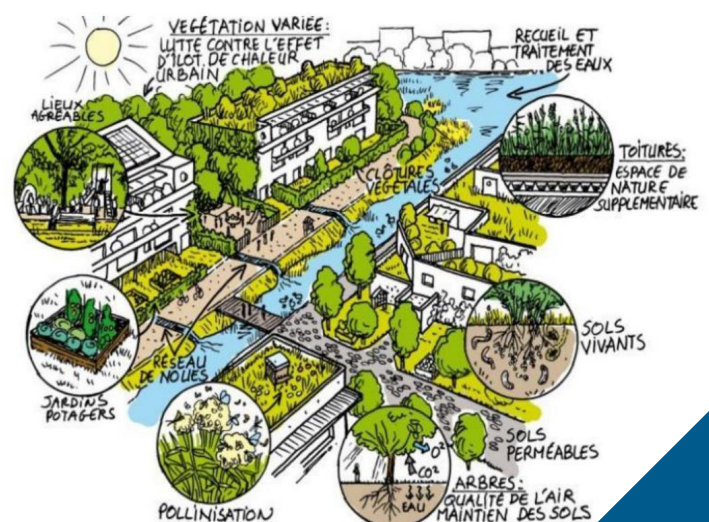
- 2 - Regarder les constructions voisines



Pour s'inspirer des bonnes pratiques environnementales et repérer les essences d'arbres et d'arbustes compatibles avec le site ...

- 3 - Fixer l'ambition écologique

Pour contribuer au développement de la trame verte et bleue et de la nature en ville ...



Pour les espaces extérieurs

Fiche n°8 : Abords

Les plaquettes associées : «La Flandre dans vos jardins» et «Les espaces verts de votre entreprise»

La biodiversité est la richesse biologique constituée par l'ensemble des organismes vivants sur un territoire et les relations qui existent entre eux. Concrètement, plus il y a d'espèces végétales et animales différentes, plus la biodiversité est importante. Développer l'habitat naturel est donc primordial !

Traditionnellement, le jardin flamand propose déjà des éléments paysagers structurants, comme la haie, la mare, le potager, l'arbre isolé ...



1. Haie brise-vent : protection de l'habitation contre les aléas climatiques (vents froids ...)
2. Haie basse taillée (intégration de la maison dans le paysage)
3. Plante grimpante (protection des murs et toitures, refuge pour de nombreux oiseaux)
4. Haie libre (refuge pour la faune sauvage et maintien de l'équilibre entre les espèces)
5. Prairie fleurie (lieu de vie pour les insectes butineurs ... et refuge pour les animaux de la mare)
6. Mare (lieu de reproduction et de vie foisonnant)
7. Tas de bois (refuge pour les animaux et insectes auxiliaires)
8. Composteur : recyclage des déchets (cuisine, tonte ...), production de compost gratuit pour les plantations
9. Potager
10. Arbre isolé

Pour les espaces extérieurs

Fiche n°8 : Abords

Les plaquettes associées : «La Flandre dans vos jardins» et «Les espaces verts de votre entreprise»

La haie

La haie d'essences locales doit définitivement remplacer « les murs monotones des cyprès à tailler tous les ans » ! La Flandre regorge d'essences diversifiées, traditionnellement utilisées dans les jardins flamands (confère liste des essences locales jointes en dernière page).

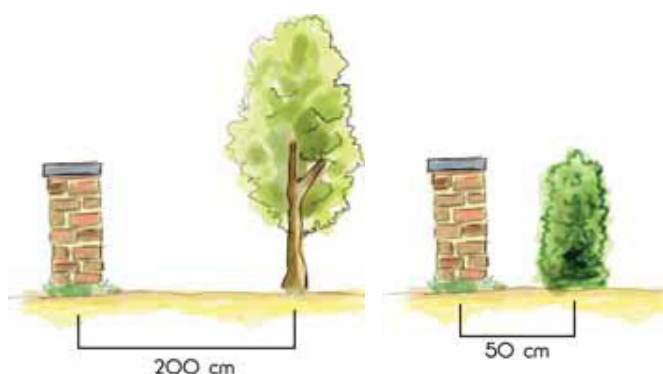


Les essences locales sont celles qui poussent naturellement dans notre campagne, formant ainsi le bocage flamand.

La haie champêtre, constituée d'espèces locales variées, vit au rythme des saisons : floraison, couleurs, parfums, fructification.

Elle constitue une richesse esthétique, mais aussi écologique, propice à l'installation de nombreux animaux.

Il est important d'utiliser des plantes indigènes, en mélange et de les alterner tous les trois ou quatre pieds, pour créer des haies qui regroupent plusieurs essences. La haie mono spécifique, constituée d'une seule essence, présente moins d'intérêt écologique et plus de risque de maladies.



Plusieurs possibilités existent, en fonction de la taille et de la position du jardin :

- **La haie basse taillée** : Elle est composée d'une association d'arbustes, formant une clôture, taillée manuellement.
- **La haie libre** : Elle est constituée des mêmes essences, associées à des essences fleuries, comme la viorne obier. Elle demande moins d'entretien, mais occupe plus de place en largeur.

Pour les espaces extérieurs

Fiche n°8 : Abords

Les plaquettes associées : «La Flandre dans vos jardins» et «Les espaces verts de votre entreprise»

La mare

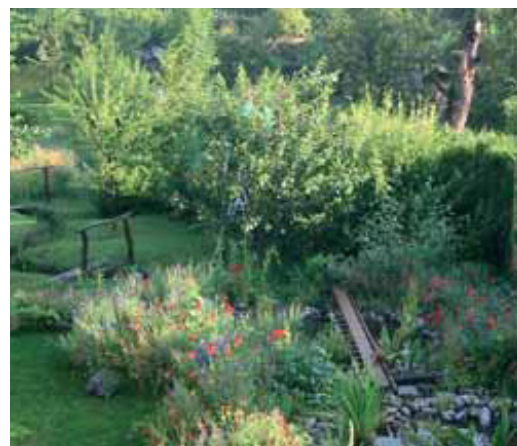
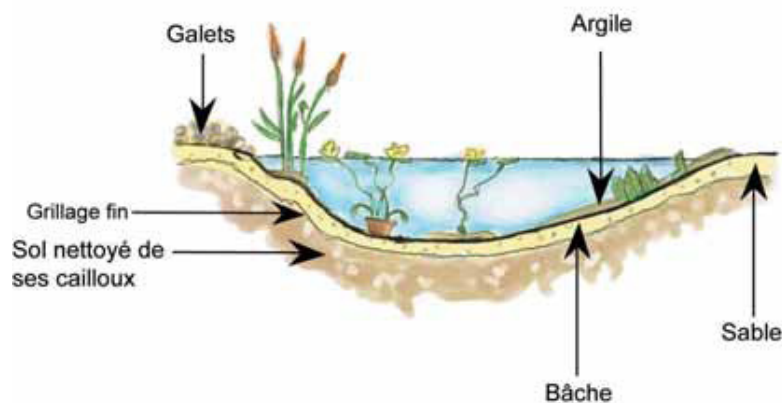
La mare joue des rôles essentiels : biologique, paysager et hydrologique.

Grande ou petite, prolongement aquatique du jardin naturel, la mare attire foule d'insectes (libellules...) et de plantes (iris d'eau, massette, nénuphar...) et sauvegarde de nombreuses espèces comme les grenouilles (vertes et rouges). Au-delà de son aspect esthétique agréable, elle permet de renouer avec la nature flamande.

Pour assurer sa réussite, il convient de :

- choisir un emplacement au soleil au minimum 5 heures,
- adopter des pentes douces pour permettre aux grenouilles et autres animaux de sortir de l'eau,
- creuser à une profondeur d'au moins 100 cm,
- ne pas introduire de poissons,
- ne pas planter trop de plantes au départ,
- veiller à empêcher le développement des plantes invasives ...

Avec ces conseils et un peu de patience, la mare sera très vite pleine de vie !



Le potager

Le potager et les arbres fruitiers de Flandre permettent de retrouver la saveur des produits locaux.

Les légumes et les fruitiers locaux participent à l'équilibre écologique et constituent un réservoir génétique irremplaçable.

Planter des variétés locales, c'est aussi retrouver des plaisirs simples, comme :

- le goût du bien manger, avec des produits de chez soi,
- prendre le temps de découvrir de nouvelles variétés,
- renouer avec la nature ...

Pour les espaces extérieurs

Fiche n°8 : Abords

Les plaquettes associées : «La Flandre dans vos jardins» et «Les espaces verts de votre entreprise»

Les arbres isolés

Le saule têtard reste un élément phare du paysage flamand, même s'il a tendance à disparaître.

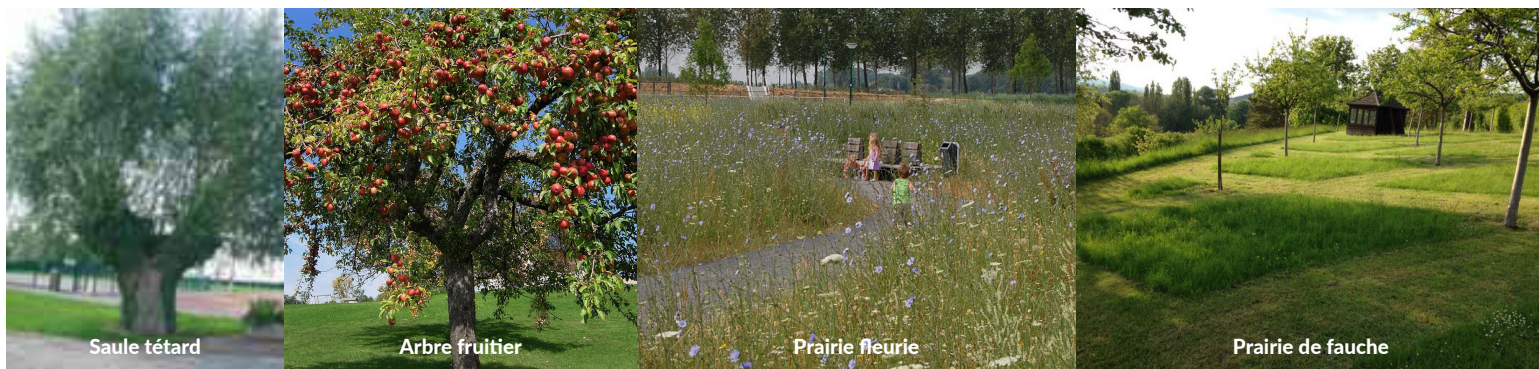
En bordure de mare ou en haie bocagère, il est taillé à 2 mètres de hauteur, tous les 4 ou 5 ans et permet une repousse dense de très fines branches. Grâce au savoir-faire traditionnel, ces fines branches peuvent être utilisées pour le tressage de clôtures vivantes.

La plantation d'autres arbres isolés, choisis parmi les variétés bien adaptées au climat et au sol, participe également au développement de la nature en ville et assure la transition entre la ville et la campagne.

La pelouse fleurie

La pelouse conventionnelle, exigeante en entretien, peut laisser place à une nature foisonnante et plus « autonome ».

Le principe consiste à réserver l'espace de gazon traditionnel aux abords immédiats de la maison et de laisser libre cours à la nature dans les zones les moins fréquentées. Rien de tel que les plantes sauvages pour retrouver la petite faune et flore locales dans les jardins. Naturelles, semées en prairie ou agrémentant les parterres, elles apportent couleurs et vie.



Pour assurer sa réussite, voici quelques conseils à respecter :

- Espacer simplement les tontes pour voir apparaître les trèfles rampants, les véroniques violettes, les teintes jaunes des boutons d'or ;
- Etre très vigilant à la provenance des graines, en favorisant un approvisionnement en circuit court.
- Favoriser l'installation de plantes sauvages locales, en récoltant les graines des plantes communes (trèfles, boutons d'or, pulicaire, marguerite ...) le long des bords de routes et de chemins qui sillonnent nos villages.

Pour les espaces extérieurs

Fiche n°8 : Abords

Les plaquettes associées : «La Flandre dans vos jardins» et «Les espaces verts de votre entreprise»

Le compost

La récupération de l'herbe de tonte, des tailles, des déchets alimentaires ... permet d'alimenter son propre compost. Associé à l'utilisation de produits biologiques, comme le purin d'ortie ou de prêle..., il participe à l'épanouissement du jardin et limite la production des déchets.



Jardin potager de poche



Jardin potager partagé



Jardin potager individuel

La nature au cœur des villes

En ville également, il est possible de participer au développement de la biodiversité, même avec peu d'espace autour de l'habitation ou des lieux d'activités économiques.

Les toitures végétalisées, les jardins partagés, les frontages (plantation des pieds de façade), les arbres urbains, les espaces verts de proximité ... offrent autant d'opportunité pour apporter un peu de nature en ville.

En cas d'espaces plus restreints, les plantes grimpantes et les arbres fruitiers en espalier attirent également de nombreux insectes, tout en habillant les murs et les toitures.

Les intérêts sont multiples :

- protéger l'habitation des vents violents,
- réguler la température intérieure de la maison,
- offrir le gîte et le couvert à de nombreux oiseaux et insectes ...



Toiture végétalisée



Jardin participatif



Frontage

Pour les espaces extérieurs

Fiche n°8 : Abords

Les plaquettes associées : «La Flandre dans vos jardins» et «Les espaces verts de votre entreprise»

Les espaces extérieurs des lieux d'activités économiques constituent également des opportunités à saisir pour permettre le développement de la biodiversité.



1. Haie libre (refuge pour la faune sauvage et maintien de l'équilibre entre les espèces)
2. Prairie fleurie (lieu de vie pour les insectes butineurs ... et refuge pour les animaux de la mare)
3. Mare (lieu de reproduction et de vie foisonnant)
4. Tas de bois (refuge pour les animaux et insectes auxiliaires)
5. Arbre isolé



Pour les espaces extérieurs

Fiche n°8 : Abords

Les plaquettes associées : «La Flandre dans vos jardins» et «Les espaces verts de votre entreprise»

Espèces	Sol	Utilisations	Croissance / Hauteurs	Intérêts
---------	-----	--------------	-----------------------	----------

ARBRES

Aulne glutineux <i>Alnus glutinosa</i>	Humide	Isolé, en haie, en bordure d'eau, en brise-vent	Papide 12/18 m	
Charme <i>Caprinus betulus</i>	Sec	Isolé, en brise-vent, en massif, en haie basse	Moyenne 15 m	Feuillage sec persistant en hiver, avifaune
Chêne pédonculé <i>Quercus robur</i>	Tout type	Isolé, en brise-vent, en massif, en haie	Lente 30/35 m	Feuille sec persistant en hiver Typique du paysage flamand
Erable champêtre <i>Acer campestre</i>	Sec	Isolé, en brise vent, en haie basse	Moyenne 8/12 m	Ornement, mellifère, avifaune
Frêne commun <i>Fraxinus excelsior</i>	Frais	Isolé, en brise-vent, en bosquet, en haie basse	Papide 25/30 m	Alimentaire, médicinal Peut servir pour le fourrage
Hêtre <i>Fagus sylvatica</i>	Sec	Isolé, en brise-vent, en bosquet, en haie basse	Moyenne 25/35 m	Feuillage sec persistant en hiver
Merisier <i>Prunus avium</i>	Sec	En bosquet	Moyenne 15/20 m	Alimentaire, avifaune
Robinier faux acacia <i>Robinia pseudoacacia</i>	Tout type	Isolé, en haie, en bosquet, en brise-vent	Papide 10/20 m	Ornement, mellifère
Saule blanc <i>Salix alba</i>	Humide	Isolé, en bordure d'eau, en bosquet, en haie, en brise-vent	Papide 15/20 m	Médicinal, avifaune, mellifère Taille en têtard typique
Sorbier des oiseaux <i>Sorbus aucuparia</i>	Acide	Isolé, en brise-vent, en bosquet	10 m	Ornement, avifaune, mellifère
Tilleul à petites feuilles <i>Tilia cordata</i>	Tout type	Isolé, en haie, en haie basse, en bosquet, en brise-vent	Moyenne 20/25 m	Médicinal, mellifère

ARBUSTES

Aubépine <i>Crataegus sp.</i>	Tout type	En haie basse, isolé, en bordure d'eau, en brise-vent	Lente 4 m	avifaune, mellifère Typique du paysage flamand
Cornouiller sanguin <i>Cornus sanguinea</i>	Tout type	haie basse, en brise-vent	Moyenne 4/5 m	Ornement, avifaune
Fusain d'Europe <i>Evonymus europaeus</i>	Tout type	En haie basse, en brise-vent	Moyenne 2/4 m	Ornement, avifaune, mellifère
Houx <i>Ilex aquifolium</i>	Acide	En haie basse, isolé, en brise-vent	Lente 2/8 m	Persistant avifaune
Genêt à balai <i>Sarothamnus scoparius</i>	Acide	En bosquet, isolé, en brise-vent	Papide 1/3 m	Ornement, mellifère Adapté aux monts
Myrtilles <i>Vaccinium myrtillus</i>	Acide	En parterre ou en pot		Médicinale, A redécouvrir, adaptée au mont
Noisetier <i>Corylus avellana</i>	Sec	En bosquet, en brise-vent, en haie basse, isolé	Papide 3/8 m	Alimentaire, médicinal, avifaune, mellifère
Prunellier <i>Prunus spinosa</i>	Tout type	En bosquet, en haie basse, en brise-vent, isolé	Moyenne 3/5 m	Ornement, alimentaire, avifaune, idéal pour les haies épineuses
Saule marsault <i>Salix caprea</i>	Tout type	Isolé, en bordure d'eau, en brise-vent	Papide 3/8 m	Avifaune, mellifère Taillé en têtard typique
Sureau noir <i>Sambucus nigra</i>	Humide	En bosquet, en brise-vent, en haie basse, isolé	Papide	Ornement, alimentaire, médicinal Très dense
Troène d'Europe <i>Ligustrum vulgare</i>	Sec	Isolé, en brise-vent	Moyenne 1/3 m	Semi-persistant, avifaune, mellifère
Viorne obier <i>Viburnum opulus</i>	Humide	Isolé, en haie basse, en brise-vent	Moyenne 1/3 m	Belle floraison blanche, baies appréciées des oiseaux

PLANTES GRIMPANTES

Chèvrefeuille des bois <i>Lonicera peridymenum</i>	Acide		Papide 3/6 m	Ornement, mellifère, très odorante
Clématite <i>Clematis vitalba</i>	Tout type		Papide	Ornement, avifaune liane
Houblon <i>Humulus lupulus</i>	Humide		Papide	Médicinal, alimentaire liane